

**Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate**

**Projet de Stratégie gouvernementale de développement durable :  
« Il faut plus que du changement dans la continuité »**

Québec, le 1<sup>er</sup> novembre 2007 – Dans son mémoire qu’il présente aujourd’hui aux membres de la commission parlementaire chargée d’étudier le projet de Stratégie gouvernementale de développement durable, le Regroupement national des conseils régionaux de l’environnement du Québec (RNCREQ) juge que le projet doit être modifié de manière à mieux répondre à l’ampleur des défis auxquels les Québécois sont présentement confrontés.

« La semaine dernière encore, le rapport du GEO4 lançait un appel urgent à l’action et mettait en évidence la nécessité d’apporter des changements profonds dans nos façons de faire » a mentionné Philippe Bourke, directeur du RNCREQ.

Le RNCREQ souligne qu’il a donné son appui en 2005 à l’adoption du projet de *Loi sur le développement durable*. Le gouvernement actuel est le premier à avoir pris un engagement ferme envers le développement durable, à avoir consulté la population, à avoir adopté une loi et à avoir proposé une stratégie.

Toutefois, il faut reconnaître qu’il est difficile de passer de la théorie à la pratique en matière de développement durable. C’est pourquoi le RNCREQ invite la Commission à modifier le projet de Stratégie de développement durable afin qu’elle précise clairement comment les ministères et organismes gouvernementaux peuvent véritablement s’engager sur cette voie et ainsi être en mesure de répondre à ces défis.

En outre, le RNCREQ est d’avis que le développement durable doit reposer sur une vision claire, une vision qui reconnaisse formellement que le respect de la capacité de support de l’environnement est une condition essentielle au développement durable. Le RNCREQ estime également que la stratégie devrait davantage définir les moyens de sa mise en œuvre.

Le RNCREQ interpelle enfin le gouvernement pour qu’il reconnaisse les Conseils régionaux de l’environnement (CRE) comme des partenaires incontournables pour assurer l’éducation, la sensibilisation, la formation et l’accompagnement à l’échelle régionale.

- 30 -

Le Regroupement national des conseils régionaux de l’environnement du Québec (RNCREQ) a pour principal mandat d’être le porte-parole des seize conseils régionaux de l’environnement (CRE) et de leur offrir information et soutien. Il s’agit d’un réseau unique de protection de l’environnement et de promotion du développement durable puisqu’il dispose d’une structure dans chacune des régions du Québec.

Information :

Chantal Rainville, Responsable des communications, Cell. (418) 254-6938

